

Les cyberattaques contre les ministères en hausse de 58 % en 2020

Les cyberpompiers de l'Anssi ont traité l'année dernière 128 incidents informatiques au sein des ministères. Si l'éducation nationale et la transition écologique sont le plus souvent visés, deux attaques d'envergure ont touché Bercy et le Quai d'Orsay, nécessitant la mise en place d'opérations de cyberdéfense.

Chargée de contrer les attaques informatiques visant les réseaux de l'Etat, l'**Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information** (Anssi) a connu une année 2020 particulièrement chargée. Selon les données que l'agence dirigée par **Guillaume Poupard** a transmises au sénateur **Olivier Cadic**, les cyberpompiers ont traité 128 incidents informatiques ciblant les ministères, contre 81 en 2019, soit une hausse de 58 %.

Attaques d'envergure à Bercy et au Quai d'Orsay

L'an passé, le ministère de l'éducation nationale de **Jean-Michel Blanquer** a ainsi été particulièrement suivi par les agents de l'Anssi, avec 58 incidents traités, soit 36 de plus qu'en 2019. Bercy et la transition écologique ont connu 18 incidents, soit dix de plus sur la même période. Les ministères de l'agriculture, de la santé et le Quai d'Orsay ont subi 14 attaques, tandis que l'intérieur en a recensé 13 nécessitant les services des cyberpompiers.

A contrario, l'agence est beaucoup moins intervenue pour le compte du ministère des armées, une diminution qui ne laisse pas présager un nombre d'attaques en baisse. Le périmètre de l'Hôtel de Brienne est en effet couvert par le commandement de la cyberdéfense, mené par le général **Didier Tisseyre**. Or contrairement à celui portant sur l'année 2019, le rapport du sénateur Olivier

Cadic occulte le nombre d'interventions réalisées par les cybermilitaires pour défendre leur ministère.

L'Anssi a également précisé avoir mené une opération de cyberdéfense à Bercy et au Quai d'Orsay, à un degré qui témoigne d'une attaque d'envergure. Le ministère des affaires étrangères a également été frappé par une attaque catégorisée comme incident majeur.

Un niveau d'intervention inédit en 2021

Dans son rapport, le sénateur évoque un niveau de mobilisation inédit de l'Anssi pour 2021, sur un périmètre plus large que celui de l'exécutif. Pour l'ensemble des acteurs étatiques et privés, l'agence de cybersécurité a constaté un doublement du nombre de cyberattaques entre janvier et septembre 2021 par rapport à l'année précédente.

Face à cette recrudescence, l'agence - qui disposera de 600 employés à la fin de l'année - va gagner encore 50 postes supplémentaires en 2022. Cette augmentation est toutefois à répartir entre l'Anssi et l'**Opérateur des systèmes d'information interministériels classifiés**, dirigé par **Vincent Strubel**. Enfin, si Olivier Cadic a vanté la réponse de l'Etat face aux cybermenaces, il a toutefois déploré le manque de financement du groupement d'intérêt public **Acyma**. Dirigée par **Jérôme Notin**, cette structure opère la plateforme *cybermalveillance.gouv.fr*, chargée de prévenir et sensibiliser particuliers et entreprises sur ces attaques.

© Copyright La Lettre A.

Reproduction et diffusions interdites (photocopies, intranet, web) sans autorisation écrite - 108230017.0